

PROGRAMME DE TRAVAIL



PROGRAMME DE TRAVAIL 2021

Le programme de travail de l'AURH présente les actions planifiées pour l'année 2021. Cette feuille de route composée d'une soixantaine d'actions a été validée par les membres du conseil d'administration le 15 mars 2021.

Mars 2021 [aurh]





Édito

Édouard Philippe [Président de l'AURH]

« Les territoires qui dessinent la vallée de la Seine ont des destins liés. Aux processus économiques en cours à l'échelle mondiale comme la compétition portuaire et les relocalisations industrielles s'ajoutent les enjeux climatiques qui impacteront l'ensemble de la vallée. Pour apporter des réponses concrètes à ces questions globales, l'AURH et ses membres adhérents sont mobilisés dans de nombreux domaines de l'action publique et à des échelles d'intervention multiples.

Avec HAROPA, l'écosystème « Vallée de la Seine » dispose désormais d'un formidable accélérateur de développement. Le regroupement des forces portuaires constitue un socle pour consolider un axe logistique et industriel d'envergure internationale entre la région capitale et sa façade maritime. Les territoires qui constituent la vallée de la Seine, et en particulier son estuaire, ont de nombreux atouts à faire valoir pour contribuer au développement de cet axe dans les domaines des mobilités, des énergies ou encore de la reconversion des friches urbaines et industrielles. La démarche « Smart Port city » constitue un bon exemple de projet ambitieux et innovant, porté localement mais au service de la vallée de la Seine dans son ensemble.

Cet axe logistique et industriel ne saurait prospérer sans une forte attention portée à la qualité de vie. L'attractivité de la vallée de la Seine repose aussi sur la performance des transports du quotidien, la valorisation des atouts offerts par le fleuve et ses abords, la proximité des espaces naturels, souvent mis à mal par l'étalement urbain. Ces enjeux concernent l'estuaire de la Seine comme l'ensemble de la vallée ; l'interdépendance des territoires formant cet axe implique des actions à plusieurs échelles et selon plusieurs formats de travail.

Les traditionnels « critères d'attractivité » qui présidaient autrefois au développement de la vallée de la Seine sont donc aujourd'hui bien plus nombreux et bien plus complexes. C'est cette complexité que l'AURH s'emploie à décrypter pour accompagner ses partenaires en articulant les enjeux globaux de développement de la vallée de la Seine et les problématiques spécifiques à chaque territoire. »

SOMMAIRE

Axe 1.	Observer et diffuser la connaissance pour animer la prospective et les politiques publiques	p...8
	INTRODUCTION	9
	CONSOLIDATION DES RESSOURCES	10
	OBSERVATION ET PROSPECTIVE	11
	INFORMATION - FORMATION - COMMUNICATION - VEILLE	14
Axe 2.	Développer des stratégies urbaines et territoriales pour aménager nos territoires	p...16
	INTRODUCTION	17
	ÉTUDES STRATÉGIQUES	18
	ÉLABORATION DES DOCUMENTS D'URBANISME	20
	ÉTUDES URBAINES ET TERRITORIALES	22
Axe 3.	Fédérer et innover pour rendre plus attractifs nos territoires	p...26
	INTRODUCTION	27
	VALLÉE DE LA SEINE	28
	ESTUAIRE DE LA SEINE	29
	LE HAVRE SEINE MÉTROPOLÉ	31
L'Agence	L'AURH en 2021	p...32
	UNE ÉQUIPE ET DES EXPERTISES AU SERVICE DU TERRITOIRE	33
	L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	34
	RÉCAPITULATIF DES ACTIONS 2021	35

PRÉAMBULE

Accompagner les stratégies territoriales et les projets des élus et des partenaires de l'estuaire de la Seine

L'agence est un acteur des projets, de l'aménagement, de l'attractivité et du rayonnement du territoire.

Elle allie des expertises :

- 】 d'observation,
- 】 d'urbanisme,
- 】 de prospective territoriale et économique.

Elle accompagne les projets et les stratégies territoriales dans la durée, de l'émergence à la mise en œuvre.

Elle aide les territoires à se positionner dans leur environnement local, régional et national face aux enjeux d'avenir.

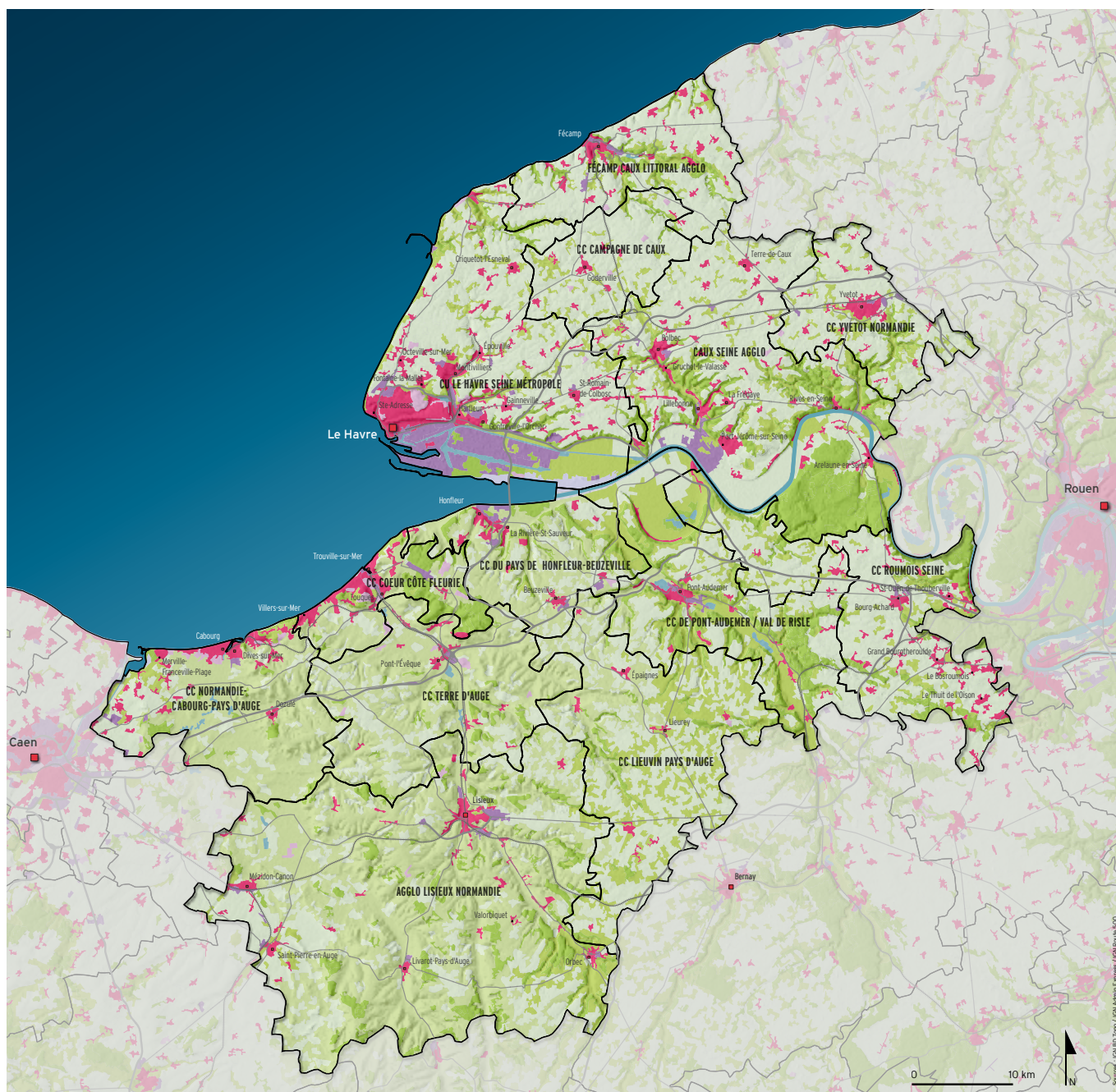


Le programme mutualisé au service du rayonnement du territoire

La notion de programme mutualisé vise un objectif commun pour les adhérents et partenaires de l'aurh, une unité d'ambition pour le territoire : l'attractivité.

Chaque action, même si elle répond à un objectif précis, porte en elle des valeurs non seulement de reproductibilité pour les autres membres mais aussi de renforcement de la singularité de notre territoire pour le rendre plus innovant, compétitif et lui permettre de rayonner à l'échelle de la Région, de la Vallée de la Seine et au-delà.

LE TERRITOIRE D'INTERVENTION DE L'AURH : L'ESTUAIRE DE LA SEINE



A X E

1.

**Observer et diffuser
la connaissance**
pour animer la
prospective et les
politiques publiques

L’AURH poursuit en 2021 son ambition de diffuser une connaissance partagée du territoire dans toutes ses composantes et ses échelles d’interprétation. Il s’agit d’apporter aux acteurs et décideurs une observation, une analyse et une expertise capables de guider les politiques publiques.

Une telle ambition suppose de produire, collecter, hiérarchiser, consolider constamment la donnée et l’information géographique et cartographique. C’est ce socle qui permet à l’AURH d’animer la prospective territoriale.

De nombreux observatoires sont ainsi proposés, soit par approche géographique, à l’exemple des *Portraits de territoire des collectivités de l’estuaire de la Seine*, soit par déclinaisons thématiques à l’exemple des *Cahiers de la mobilité* ou encore de *l’Observatoire de l’immobilier d’entreprise*.

Les outils de veille, de communication, de formation relayent au quotidien cette information « sourcée » et vérifiée au service des acteurs du territoire. Ils permettent à l’AURH d’être au service de la (re)découverte du territoire.

CONSOLIDATION DES RESSOURCES

01

Gestion de la donnée

Qu'elle soit fournie par un partenaire ou produite en interne, qu'elle soit qualitative ou quantitative, spatiale ou thématique, la donnée est une ressource incontournable au cœur du travail de l'Agence. Elle constitue un élément clé pour objectiver les démonstrations, mettre en œuvre un argumentaire, soulever des questions, observer des tendances, appuyer des décisions publiques.

Pour être efficace et utile, les données récoltées doivent être utilisables et compréhensibles facilement, exploitables, partageables et communicables. C'est l'un des enjeux de la stratégie donnée de l'Agence.

Il s'agit de poursuivre la démarche débutée il y a plusieurs années et de rendre visible le travail quotidien de gestion de la donnée. C'est un processus d'amélioration continue qui est engagé depuis la veille et la collecte des données jusqu'à leur valorisation.

La stratégie données doit permettre de :

- 】 doter l'équipe d'outils et de méthodes de travail pour améliorer les process internes afin de faciliter l'usage des données ;
- 】 faire connaître l'Agence, valoriser son expertise et ses savoir-faire.

Référente : Mathilde MUS

02

Gestion de l'information géographique et cartographique

L'information géographique est une ressource élémentaire essentielle du travail de l'AURH.

Les données géoréférencées, consultables dans leur forme brute, permettent la production de cartes ou toutes connaissances utiles à la réflexion ou à la décision.

Le croisement des couches d'information permet des analyses approfondies à partir de traitements dont les résultats sont valorisés de manières diverses : indicateurs clés, cartes statiques, cartographies interactives, autres représentations graphiques.

Durée l'année 2021, une enquête sera réalisée auprès des utilisateurs pour améliorer les réponses aux besoins variés (données de référence, fonds de carte, assistance à l'exploitation des données).

La charte cartographique adaptée à la nouvelle charte graphique sera également établie.

Référents : Sophie CAPITAINE / Jean-François MARY



OBSERVATION ET PROSPECTIVE

03

Portraits de territoire des intercommunalités de l'Estuaire de la Seine

L'AURH publiera à l'automne la mise à jour de la fiche *Données clés* de chaque intercommunalité de l'estuaire de la Seine. Ce portrait statistique mêlant chiffres clés, cartes et infographies se présentera dans un nouveau format.

Cette année, une nouvelle publication complétera les *Données clés*. Intitulée *Tendances de territoire*, elle présentera les grandes dynamiques à l'œuvre sur le territoire de chaque EPCI. Elle identifiera les grandes tendances en termes démographiques, d'emploi, d'artificialisation du sol, ayant un impact sur le territoire. ce document sera publié au premier trimestre.

Intercommunalités de l'estuaire de la Seine
Référente : Mathilde MUS

05

Observatoire de l'immobilier d'entreprise

Désormais conduit à l'échelle de l'ensemble de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, l'observatoire de l'immobilier d'entreprise permet de mesurer la dynamique des marchés de l'année passée par une analyse de l'offre et des transactions des bureaux, locaux d'activité et entrepôts.

En complément, l'observatoire rend compte des disponibilités de locaux d'activité et d'entrepôts dans le territoire ceinturant la Communauté urbaine, offre qui peut entrer en compétition avec celle proposée dans l'intercommunalité.

Les résultats de l'observatoire 2021 constitueront de bons indicateurs pour mesurer l'impact de la pandémie sur l'immobilier d'entreprise.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole / Ville du Havre
Référente : Sophie CAPITAINE

04

Observatoire du logement et de l'habitat

L'année 2021 signe une année de transition vers de nouveaux observatoires de l'habitat et du logement afin d'être encore davantage un outil d'appui aux politiques publiques locales.

Au-delà du traditionnel travail d'observation des marchés immobiliers locaux, de nouvelles problématiques, notamment identifiées dans le cadre du PLH, seront observées plus finement : la vacance, le logement étudiant... Il s'agit de fournir à la collectivité des données précises permettant d'ajuster les politiques publiques engagées en matière d'habitat et de logement.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole / Ville du Havre
Référente : Mathilde MUS

06

Cahiers de la mobilité

L'enquête ménages déplacements, réalisée auprès des habitants du territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en 2018, représente une source d'information importante pour mieux connaître la mobilité des habitants. Ses résultats permettent notamment d'identifier les enjeux à venir en matière de mobilité et peuvent ainsi orienter les politiques publiques.

Deux cahiers de la mobilité seront diffusés au premier trimestre pour rendre compte des résultats de l'enquête, le premier présentant des résultats généraux, le deuxième ciblant plus particulièrement la pratique du vélo.

D'autres cahiers de la mobilité paraîtront plus tard dans l'année pour toujours mieux comprendre les déplacements des habitants de la Communauté urbaine.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Référente : Sophie CAPITAINE

07**Observatoire des loyers**

L'AURH poursuit son appui à Caux Seine Agglomération, engagé en 2020, pour mettre en œuvre un observatoire du marché locatif sur son territoire. Il s'agit de déterminer un prix moyen des loyers pratiqués dans le secteur locatif privé.

Après plusieurs échanges avec les agents immobiliers, un jeu de données a été constitué permettant d'ébaucher une première tendance. Le travail se poursuit en 2021 pour finaliser la base de données et fournir un dispositif opérationnel utile au pilotage des politiques publiques.

Caux Seine Agglomération
Référente : Mathilde MUS

08**Observatoire Politique de la ville**

La politique de la ville est une politique partenariale mise en œuvre dans les quartiers concernés par le contrat de ville de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole 2015-2022. Ce dernier s'applique sur quatre communes : Le Havre, Gonfreville-l'Orcher, Montivilliers, Harfleur.

L'AURH réalisera des analyses statistiques pour chacun des quartiers prioritaires de la ville (QPV) et des territoires de veille active (TVA), permettant d'actualiser la publication de 2019. Ces Fiches quartiers porteront sur les évolutions démographiques, les revenus, la scolarisation et les niveaux de formation, l'emploi et le chômage, le logement ainsi que le cadre de vie (équipements, accès aux soins, déplacements).

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Référente : Aurélie SOULIER

**09****Observatoire Le Havre Ensemble**

L'observatoire Le Havre Ensemble suit l'évolution des caractéristiques de la population du Havre et de ses quartiers, chaque année entre 2019 et 2023.

Il permet de mesurer les effets des actions mises en place dans le cadre du projet d'innovation sociale de la Ville du Havre. Il se présente sous la forme d'un ensemble d'indicateurs choisis avec la Ville du Havre, regroupés en quatorze thèmes qui concernent l'évolution démographique, les structures familiales, les grands groupes d'âge (enfants, jeunes, seniors), l'égalité femmes-hommes, le logement, la formation, l'emploi, la santé, le handicap, la pauvreté et la solidarité ainsi que les associations.

Ville du Havre
Référente : Aurélie SOULIER

10**Portraits statistiques des quartiers de la Ville du Havre**

Les portraits statistiques de territoire 2021 permettent de suivre l'évolution des caractéristiques de la population havraise au sein des cinq nouveaux grands territoires d'adjoints au maire (Centre-ville/Centre ancien, Nord-Centre, Nord-Ouest, Nord-Est, Quartiers Sud) et de chacun de leurs quartiers. Ils font suite à la précédente édition de 2015.

Ils se présentent sous la forme d'un ensemble d'indicateurs regroupés en 8 thèmes : l'évolution démographique, les structures familiales, le logement, la scolarité et le niveau de diplôme, les revenus des ménages, la santé, l'emploi et le chômage et les associations.

Ces données représentent un élément de connaissance des différents quartiers havrais, à destination des élus et techniciens de la Ville du Havre.

Ville du Havre
Référente : Sophie CAHIERRE

11

Déclinaisons de l'étude démographique INSEE / AURH

L'étude démographique réalisée avec l'Insee en 2020 montre que le territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole connaît une décroissance démographique depuis plusieurs décennies, qui devrait se poursuivre à l'horizon 2040. Elle s'explique par une moindre attractivité auprès des étudiants et des jeunes actifs, tandis que la population vieillie.

L'AURH réalisera en 2021 une étude sur les enjeux majeurs mis en évidence par ce constat :

- 】 l'accueil et le maintien des jeunes (en détaillant les caractéristiques démographiques, sociales et scolaires des jeunes et les conditions de leur attractivité sur le territoire) ;
- 】 l'adaptation au vieillissement de la population (en analysant la situation des seniors et l'offre du territoire à destination de ces habitants - offre de soins, de logements, accès aux services...).

Ces réflexions conduiront à des analyses prospectives et alimenteront les orientations possibles en matière de politiques publiques.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole / Ville du Havre
Référénte : Aurélie SOULIER
Mission nouvelle

12

Étude du phénomène Airbnb dans l'Estuaire de la Seine

L'ampleur du phénomène Airbnb dans certaines collectivités interrogent de plus en plus les élus. L'AURH lance une première étude pour appréhender le sujet.

Cette étude mesurera quantitativement l'offre disponible sur le territoire afin de présenter une première photographie de la situation, de caractériser les offres disponibles et de faire ressortir les spécificités de chaque territoire.

Elle avancera quelques pistes d'analyses pour comprendre l'impact d'Airbnb sur le parc de logements du territoire et les marchés immobiliers locaux ainsi que sur le marché des hébergements touristiques et plus largement sur la fréquentation touristique du territoire.

Intercommunalités de l'estuaire de la Seine
Référéntes : Mathilde Mus / Émilie LEBRUN
Mission nouvelle

13

Alcéane - Mission d'accompagnement pour développer un système d'information géographique métier

Après avoir mis à disposition d'Alcéane une plateforme de cartographie interactive pour visualiser son parc de logements et le situer dans son environnement local (services de proximité, transports, équipements), l'AURH poursuit sa mission d'accompagnement. En 2021, il s'agira d'appuyer le bailleur social dans l'analyse des données utilisées pour développer son plan stratégique de patrimoine.

Alcéane
Référénte : Mathilde MUS



14

Vallée de la Seine

Dispositif d'observation, d'études et de prospective

Dans le cadre de la fiche action 1.1 du CPIER Vallée de la Seine, après la parution de l'atlas de la Vallée de la Seine en janvier 2021, l'AURH poursuit le travail d'observation et de mise à disposition de données pour observer les grandes dynamiques du territoire.

En 2021, il s'agit de poursuivre les partenariats engagés et de lancer des pistes afin de pérenniser le dispositif dans le cadre du prochain CPIER.

Vallée de la Seine

Référente : Mathilde MUS

15

Vallée de la Seine

Cartographie des grands projets

Dans le cadre du volet observation foncière du CPIER (fiche-action 1.4), une première carte interactive des grands projets a été réalisée en 2018. Elle offre un recensement des grands projets en cours et à l'étude en Normandie, étant susceptibles d'œuvrer au rayonnement, au dynamisme et à l'attractivité des territoires.

En 2021, l'agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine (AURBSE) et l'AURH vont travailler à la mise à jour de la carte interactive ainsi qu'à la pérennisation de l'outil, afin d'en faire un outil partenarial et partagé offrant une base de connaissance commune des mutations à l'œuvre sur le territoire normand.

Référente : Mathilde MUS



INFORMATION - FORMATION - COMMUNICATION

16

Veille et ressources documentaires

La veille et les recherches documentaires permettent à l'AURH d'enrichir et d'élargir les réflexions de son équipe et de ses partenaires. La sélection de l'information permet d'apporter un socle de connaissances et de le compléter avec des éléments d'actualité, des exemples d'expériences innovantes, des angles de vue différents ou complémentaires.

Cette ressource est diffusée sur le compte Twitter et le compte Scoop.it ! de l'agence. Une sélection est également adressée chaque semaine aux partenaires qui en font la demande (e.hamel@aurh.fr).

Référente : Elodie HAMEL

17

Site internet et réseaux sociaux

Le site internet de l'AURH est l'espace qui centralise l'ensemble des informations diffusées par l'AURH : publications, cartes, données clés, vidéos, descriptifs et actualités des projets menés.

Sur les réseaux sociaux de l'agence, Twitter et LinkedIn, l'agence diffuse son actualité et l'actualité de ses territoires d'intervention et de ses thématiques de travail.

Référentes : Alix GAY / Elodie HAMEL

18

Suivi projet professionnel étudiants Urbanité

L'AURH accompagne les étudiants du master Urbanité de l'université du Havre dans leur parcours pédagogique à travers un encadrement de l'atelier professionnel. Pour cette année scolaire 2020/2021, l'atelier s'intéressera à la vallée de la Lézarde, de Montivilliers à Harfleur. Le travail collectif et en sous-groupes s'attachera à révéler les potentiels urbains et naturels de cette vallée pour construire un projet de territoire cohérent à l'échelle des deux communes.

Référent : Thierry LOCHARD

19

Découverte urbaine et architecturale de l'interface ville-port du Havre

L'AURH réalise de nombreuses visites au cours de l'année pour faire découvrir l'interface ville-port du Havre.

Dans le cadre de son partenariat avec la Maison de l'architecture de Normandie, et plus précisément pour le festival ZigZag, festival d'architecture et des arts de l'espace, l'agence s'adresse au grand public. En 2020, elle avait organisé une visite/promenade de la « baie du Havre » entre le Port Center et la Pointe de Floride en partenariat avec le Grand Port Maritime du Havre. L'Agence renouvellera son partenariat pour les prochaines éditions.

Par ailleurs, l'AURH propose des visites à des étudiants, des professionnels de l'aménagement et des institutionnels pour présenter les transformations majeures apparues dans cette partie de la ville depuis près de 20 ans.

Référent : Thierry LOCHARD

20

Communication du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

L'AURH met en place les actions de communication pour le compte du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine :

- 】 communication institutionnelle : animation du site internet et du compte Twitter, élaboration des documents et outils définis par la direction du Pôle métropolitain ;
- 】 communication projets : définition et mise en œuvre des plans de communication de chaque action (élaboration de documents, promotion sur les outils web du Pôle, relations presse...).

En 2021, ce volet va intégrer la notion d'éduc'tours à la (re)découverte du territoire. Sur la base d'un thème précis relevant des groupes de travail du PMES (tourisme, mobilités, environnement...), il s'agit de visualiser les actions du Pôle et d'imaginer leur reproductibilité et se projeter vers de nouvelles actions de promotion et d'attractivité du territoire. .

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Référente : Alix GAY



A X E

2.

**Développer des
stratégies urbaines
et territoriales**
pour aménager
nos territoires

L'année 2021 sera particulièrement riche en actualités sur les sujets de la planification. L'ensemble des typologies de documents d'urbanisme sera traité : schémas de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme intercommunaux, règlements locaux d'urbanisme, plan de mobilité, programme local de l'habitat, plan climat air énergie territorial...

L'AURH est historiquement mobilisée sur les documents de planification et déploiera, cette année encore, son ingénierie et son expertise sur ces sujets majeurs pour nos territoires qui portent une vision et une ambition à 15 ans. Cela nécessite de relever un double défi : celui de la pédagogie face à ces nombreuses démarches et celui de la coordination tant les études préalables doivent être conduites de pair pour servir efficacement le projet.

Ces démarches vont s'engager pour plusieurs années. Elles ne compromettent cependant pas le développement et l'aménagement du territoire à court terme. Les nombreuses études urbaines engagées cette année vont le démontrer. Elles convoquent toutes les échelles, depuis le cœur métropolitain jusqu'à l'îlot, et de nombreuses thématiques, avec un dénominateur commun : la résilience pour relever les défis de demain.

ÉTUDES STRATÉGIQUES

21

Définition de la stratégie foncière et la gestion économe de l'espace Assistance à maîtrise d'ouvrage

L'AURH accompagne la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole dans la définition de sa stratégie foncière qui doit trouver le juste équilibre entre les objectifs de développement territoriaux et les différents enjeux locaux (risques naturels, économie agricole, protection de la biodiversité et des ressources naturelles, etc.).

Après avoir identifié finement le potentiel foncier théorique sur l'ensemble de la Communauté urbaine, l'AURH poursuivra sa mission d'accompagnement et appuiera la collectivité et le bureau d'études dans la distinction des sites à enjeux et dans la formalisation de la stratégie foncière. L'objectif est de veiller à l'articulation entre la stratégie foncière et les autres démarches en cours (PCAET, stratégie nature, PLH, etc.).

Il s'agira également de traduire les premières anticipations d'une notion nouvelle : celle du zéro artificialisation nette (ZAN). L'AURH accompagnera le territoire et les élus dans la bonne compréhension de cette dernière.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole /
Ville du Havre
Référentes : Mathilde MUS / Alix GUILLEMETTE

22

Élaboration du plan vélo Assistance à maîtrise d'ouvrage

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a missionné l'AURH pour construire son plan vélo à l'horizon 2030. En 2020, l'agence a mené une étude de préfiguration : diagnostic et proposition d'un premier maillage cyclable. En 2021, l'AURH suivra, avec la collectivité, l'étude technique *Maillage cyclable*.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Référent : Thierry LOCHARD

23

Élaboration de la stratégie Nature et Biodiversité Assistance à maîtrise d'ouvrage

En 2021, l'AURH poursuit son accompagnement auprès de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole dans l'élaboration de sa stratégie Nature, initiée en 2020. Il s'agira plus particulièrement de s'appuyer sur le diagnostic des espaces naturels que l'Agence a réalisé pour cartographier la trame verte et bleue et caractériser les enjeux de préservation, de reconquête et de mise en valeur de la biodiversité du territoire. L'AURH accompagnera également le processus de concertation, la construction de la stratégie et l'identification des outils de mise en œuvre.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Référente : Alix GUILLEMETTE
Mission nouvelle

24

Accompagnement pour la mise en œuvre d'un plan Paysage

Le paysage est au cœur des enjeux de valorisation des richesses du territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

En 2021, l'AURH accompagnera Le Havre Seine Métropole dans l'écriture de son futur projet paysager et des prémices de son plan Paysage. L'expertise de l'agence sur cette thématique permettra de révéler les spécificités locales et d'apporter une réponse à la fois ambitieuse et adaptée aux axes de développement locaux face aux sujets climatiques, sociaux et environnementaux.

Le paysage est un thème fédérateur ayant la capacité de devenir un élément moteur des dynamiques territoriales.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Référente : Alexia FESQUET
Mission nouvelle

25**Portrait commercial du territoire
Le Havre Seine Métropole**

Depuis plusieurs années, les centres-villes français voient la vacance s'installer, engendrant une baisse d'attractivité. Le commerce de périphérie connaît désormais lui aussi des difficultés.

De par leur action, les acteurs du territoire doivent créer l'écosystème favorable à la pérennisation du tissu existant et à son développement, tout en anticipant les mutations à venir du secteur. L'analyse du commerce local (économique, foncier, urbanistique...) doit permettre d'appréhender les enjeux commerciaux d'aujourd'hui et de demain.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Référente : Émilie LEBRUN
Mission nouvelle

26**Portrait touristique du territoire
Le Havre Seine Métropole**

Le tourisme participe au développement et à l'attractivité du territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. La qualité du patrimoine, du paysage, du cadre de vie, l'offre culturelle contribuent à cet attrait. L'inscription de la ville du Havre au patrimoine mondial de l'Unesco et le label Pays d'art et d'histoire consacrent cette ambition de destination touristique.

L'AURH propose en 2021 d'analyser finement ce secteur, notamment son poids en termes d'activité économique et d'emploi. Il s'agira également de mesurer, quantitativement et qualitativement, la bonne adéquation de ce secteur avec les autres politiques publiques (habitat, mobilité...).

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Référente : Émilie LEBRUN

27**Cahier de recommandations PPRL**

Le territoire de l'Estuaire de la Seine est concerné par un plan de prévention des risques littoraux (PPRL) qui vise à adapter les implantations humaines dans les secteurs susceptibles d'être submergés, afin de réduire les risques pour les populations et les biens.

En 2021, l'AURH poursuivra son accompagnement sur le sujet et réalisera un cahier de recommandations, basé sur les expériences d'autres territoires littoraux. Il permettra d'accompagner les collectivités concernées et les services de l'État dans la mise en œuvre et la compréhension du PPRL grâce notamment à des illustrations graphiques du règlement.

État / Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole / communes concernées par le PPRL
Référent : Tony DANIEL DIT ANDRIEU

28**Opération Grand Site Falaises d'Étretat –
Côte d'Albâtre**

Animée par le Département de la Seine Maritime, l'OGS est entrée en phase opérationnelle en 2020 avec plusieurs actions basées sur l'étude mobilités réalisée par l'AURH. L'AURH accompagnera Le Havre Seine Métropole et Fécamp Caux Littoral pour suivre la mise en œuvre de ces actions.

Département de Seine-Maritime / Le Havre Seine Métropole / Fécamp Caux Littoral
Référent : Thierry LOCHARD



DOCUMENTS D'URBANISME

29

Élaboration du PLUi Le Havre Seine Métropole Année 1/5

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole s'engage en 2021 dans l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), document porteur des ambitions d'aménagement du territoire pour la prochaine décennie. Dans cette perspective, elle s'appuie sur les compétences et l'expertise de l'AURH pour l'accompagner dans l'élaboration de ce document stratégique de planification. L'élaboration du PLUi devrait durer 5 ans.

Le premier semestre 2021 sera mis à profit pour définir les objectifs poursuivis par la procédure, les modalités de gouvernance entre la CU et les communes ainsi que les modes de concertation avec les différentes parties prenantes.

Le deuxième semestre 2021 marquera l'engagement du travail sur le diagnostic territorial, qui devrait se poursuivre en 2022.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Réfèrent : Antoine LENORMAND
Mission nouvelle

30

Évolution du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire : volet littoral de la loi ELAN

La loi Elan vise à simplifier et améliorer les procédures d'urbanisme. Elle a notamment introduit des dispositions spécifiques qui consacrent le rôle des schémas de cohérence territoriale (SCoT) comme documents de planification de référence pour la déclinaison de la loi Littoral.

Initiées en 2020, la modification simplifiée et la révision du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire se poursuivent en 2021. L'AURH et les services de la Communauté urbaine travaillent en étroite collaboration pour garantir une application adaptée des dispositions introduites par la loi Elan aux caractéristiques du territoire des communes littorales du territoire métropolitain, notions qui seront ensuite reprises dans les PLU/PLUi.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Réfèrent : Antoine LENORMAND

31

Accompagnement de l'élaboration du PLH Le Havre Seine Métropole

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole finalise son programme local de l'habitat (PLH). En 2021, après avoir défini les orientations stratégiques de la nouvelle politique intercommunale du logement, le programme d'actions déclinera les outils permettant de mettre en œuvre les orientations fixées.

L'AURH appuiera plus particulièrement la collectivité dans la réalisation des fiches communales pour chaque commune de la Communauté urbaine, véritable feuille de route pour les élus communaux.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Réfèrent : Mathilde MUS

32

Élaboration du plan de mobilité Assistance à maîtrise d'ouvrage

Établi sur la période 2013–2022, le plan de déplacements urbains est actuellement opérant sur le territoire de l'ex-communauté de l'agglomération havraise (Codah).

La révision du plan de déplacements, désormais appelé plan de mobilité, va être engagée à partir de 2021 sur le territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

À travers son accompagnement, l'AURH mettra ses ressources et connaissances au profit du diagnostic à établir. Sa vision coordonnée des politiques publiques sectorielles (PLUi, PCAET) appuiera la cohérence des choix réglementaires pour cibler de mêmes objectifs sur le territoire.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Réfèrents : Sophie CAPITAINE / Thierry LOCHARD

33

Élaboration du PCAET Le Havre Seine Métropole Assistance à maîtrise d'ouvrage

L'AURH accompagnera la première phase d'élaboration du plan Climat Air Energie territorial (PCAET) du Havre Seine Métropole.

Ce plan définira la feuille de route pour la transition énergétique, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la qualité de l'air sur le territoire. Il inclura un schéma directeur des énergies (SDE) qui intégrera les enjeux énergétiques dans les différentes politiques sectorielles (urbanisme, aménagement et mobilité) et visera à développer le mix énergétique territorial. Cette première année sera principalement consacrée aux diagnostics du PCAET et du SDE.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Référénts : Alix GUILLEMETTE / Antoine LENORMAND

34

Élaboration du RLPi Le Havre Seine Métropole Assistance à maîtrise d'ouvrage

Le territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole est actuellement couvert par plusieurs règlements locaux de publicité (RLP) communaux anciens, dits de première génération car antérieurs à la loi Grenelle II de 2010. Désormais compétente en matière de RLPi, Le Havre Seine Métropole a prescrit en 2020 l'élaboration d'un RLPi qui doit permettre d'harmoniser les prescriptions réglementaires relatives à l'affichage publicitaire et de les adapter à la variété des enjeux sur le territoire communautaire.

Fort de l'expérience concluante dans le cadre du RLP de la ville du Havre, l'Agence partagera son expertise auprès de la Communauté urbaine dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui devrait courir jusqu'en 2022, échéance envisagée pour l'approbation du RLPi.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Référént : Antoine LENORMAND
Mission nouvelle

35

Élaboration du RLPi Fécamp Caux Littoral

La communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral a lancé l'élaboration de son règlement local de publicité intercommunal (RLPi).

L'AURH sera particulièrement mobilisée en 2021 pour la réalisation du diagnostic des dispositifs publicitaires (enseignes, pré-enseignes et publicités) et pour la rédaction des pièces réglementaires, écrites et graphiques.

Une analyse approfondie sera préalablement menée sur les secteurs présentant une sensibilité paysagère et patrimoniale remarquable : centre ancien de Fécamp, périmètre de l'opération Grand Site « Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre », vallées de la Valmont et de la Ganzeville, entrées d'agglomération, etc.

Une démarche de concertation sera menée avec les personnes publiques associées et les acteurs économiques avant l'arrêt du RLPi, envisagé pour fin 2021 - début 2022.

Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral
Référént : Antoine LENORMAND
Mission nouvelle

36

Évolutions du PLUi Fécamp Caux Littoral

Depuis l'approbation du plan local d'urbanisme intercommunal incluant les volets Habitat et Déplacement (PLUi HD) en décembre 2019, l'Agence accompagne la communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral pour suivre l'application et les nécessaires mises à jour du document de planification.

En 2021, une première procédure d'évolution du PLUi portera sur le toilettage des pièces réglementaires, en phase avec les pistes d'amélioration mises en exergue lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

La déclinaison des dispositions de la loi Littoral, introduites dans le SCoT des Hautes Falaises, doit donner lieu à une procédure de modification simplifiée.

Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral
Référént : Antoine LENORMAND

37**Anticipation des évolutions des documents d'urbanisme de la Pointe de Caux**

Les évolutions de périmètres des intercommunalités des dernières années ont rebattu les cartes de la couverture de la Pointe de Caux en matière de documents stratégiques.

L'ensemble des intercommunalités de la Pointe de Caux est désormais engagé dans des démarches de PLUi.

La modernisation du contenu des SCoT, introduite par l'ordonnance du 17 juin 2020, confirme la nécessité de porter une vision prospective et concertée sur l'évolution de ce grand territoire. Une étude d'opportunité et de faisabilité peut être menée dans ce sens. Une réflexion à cette échelle permettrait de traiter, sur un périmètre géographique pertinent, des thématiques qui dépassent les limites des structures actuellement porteuses de SCoT : développement économique, mobilité, sobriété foncière, trame verte et bleue, mise en valeur du littoral...

Le Havre Seine Métropole, Caux Seine Agglo, Campagne de Caux, Fécamp Caux Littoral
Réfèrent : Antoine LENORMAND

ÉTUDES URBAINES ET TERRITORIALES**38****Accompagnement du projet du cœur métropolitain**

Cœur historique de la ville, le cœur métropolitain est un secteur de projets dynamique qui s'étend depuis la plage à l'ouest jusqu'aux quartiers sud à l'est. Son visage est aujourd'hui en évolution rapide et de nombreux projets bousculent sa construction (plan Campus, aménagement des bassins, Réinventer Le Havre, etc.).

L'AURH accompagne Le Havre Seine Métropole et la Ville du Havre dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces projets afin de poursuivre l'ambition d'excellence des aménagements.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole / Ville du Havre
Réfèrent : Tony DANIEL DIT ANDRIEU

39**Valorisation de l'interface ville/port : accompagnement des études Quartiers sud**

Les quartiers sud poursuivent leur mutation avec notamment le projet urbain Graille La Vallée dans le cadre de la politique de la ville (NPNR-U).

Au-delà de cette opération d'envergure, l'AURH poursuit sa réflexion sur le devenir des grands espaces économiques et leur capacité à se reconstruire autour de l'optimisation du foncier et de la diversification des activités. Les quartiers constituent un pôle d'emploi majeur dans l'agglomération et participent à la maîtrise de l'étalement urbain.

La nouvelle ligne de tramway, qui traversera le secteur entre la gare du Havre et le quartier de Graille devrait accélérer les mutations foncières et améliorer fortement les conditions de desserte

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole / Ville du Havre
Réfèrent : Thierry LOCHARD



40

Assistance à maîtrise d'ouvrage - Maîtrise du développement urbain dans la Vallée de la Seine

Le CPIER Vallée de la Seine, à travers sa fiche-action 1.4 coordonnée par l'EPFN, a pour ambition de transformer des sites d'activité dans un souci de recyclage urbain et d'optimisation du foncier. L'AURH accompagne les maîtres d'ouvrages concernés dans le cadre de trois études urbaines ambitieuses.

Citadelle (Haropa – Port du Havre)

Le site de la Citadelle représente près de 25 hectares de foncier à proximité immédiate des grands équipements métropolitains. Son devenir a été confié au groupement mené par l'agence Riches_Associés qui produira au cours de l'année 2021 des scénarios d'aménagement du secteur à même de révéler au plus grand nombre la magnifique situation du site.

Magasins généraux (Ville du Havre)

Le site des magasins généraux est une interface entre le cœur métropolitain et les quartiers sud. Situé à proximité immédiate de l'entrée de ville, c'est un espace productif de la ville qui accueille une riche diversité. Le groupement mené par « Une fabrique de la ville » produira au cours de l'année 2021 un diagnostic capable de révéler toute la richesse du secteur tout en ouvrant le chemin des possibles à une évolution de qualité des magasins généraux.

Technor (Le Havre Seine Métropole)

Le site Technor est une vaste emprise privée (30 ha) où sont implantées de nombreuses entreprises. Très dynamique, le site illustre les capacités du tissu économique à proposer des potentiels fonciers et des emplois à proximité du cœur d'agglomération, en interface ville-port. En 2021, les études se poursuivront, en partenariat avec les entreprises, pour renforcer la valorisation foncière et économique du site.

Vallée de la Seine / EPFN / Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole / Ville du Havre / Haropa - Port du Havre
Référénts : Tony DANIEL DIT ANDRIEU / Thierry LOCHARD / Antoine LENORMAND

41

Soutien technique opérationnel aux collectivités

Le soutien technique opérationnel aux collectivités (Stoc) est un dispositif proposé aux communes en application du programme local de l'habitat (PLH) de la Communauté urbaine.

Les professionnels de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, de l'État, du CAUE et de l'AURH sont mis à disposition des communes pour les accompagner dans leurs projets urbains. Chacun, sur son domaine de compétence, questionne les projets et propose des pistes d'optimisation au regard des procédures à mener, pour l'insertion urbaine et paysagère, la programmation et l'architecture.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Référént : Tony DANIEL DIT ANDRIEU

42

Programme opérationnel régional : aide aux financements des projets communautaires

L'AURH accompagne la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole dans le suivi technique du programme opérationnel régional (POR – fonds FEDER FSE) avec l'analyse des candidatures en cohérence avec la stratégie urbaine définie.

Entre 2017 et 2020, 9 projets ont été traités et financés pour un montant total de 6,5 millions d'euros. L'année 2021 permettra de finaliser la contractualisation avec deux ou trois projets en instruction.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Référént : Thierry LOCHARD



43

Assistance projets urbains - AMI Petites Villes de demain

L'appel à manifestation d'intérêt « Petites villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour. Sur le territoire la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, les communes d'Étretat, de Saint-Romain-de-Colbosc et de Criquetot-l'Esneval ont été retenues.

L'AURH interviendra en accompagnement de ces communes et de la Communauté urbaine pour préciser les potentiels urbains et donner à la collectivité toutes les chances de concrétiser ses projets.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Référénts : Tony DANIEL DIT ANDRIEU / Thierry LOCHARD
Mission nouvelle

44

Assistance projets urbains - Vallée de la Lézarde

La vallée de la Lézarde, entre Harfleur et Montivilliers, est un secteur stratégique, à la fois lieu de convergence des mobilités (secteur de la Brèque) et pôle d'activités, de commerces et d'équipements structurants à l'échelle de la Communauté urbaine Le Havre Seine métropole.

Segmenté par les infrastructures routières et délimité par les deux pôles urbains d'Harfleur et Montivilliers, ce territoire a besoin d'une vision prospective permettant d'améliorer les mobilités douces, d'optimiser le foncier et les délaissés, de valoriser le paysage et le patrimoine et d'anticiper l'arrivée du tramway.

L'AURH proposera un plan directeur d'ensemble et deux zooms sur les cœurs urbains d'Harfleur et de Montivilliers en concertation avec les équipes municipales.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Référénts : Tony DANIEL DIT ANDRIEU / Thierry LOCHARD
Mission nouvelle

45

Accompagnement à l'analyse des offres des concours de maîtrise d'œuvre

L'AURH se propose d'accompagner la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et les communes de son territoire dans les procédures de concours pour leurs projets urbains et architecturaux.

L'agence peut apporter son regard de professionnel de l'aménagement dans les divers jurys d'attribution des projets.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Référént : Tony DANIEL DIT ANDRIEU
Mission nouvelle

46

Études urbaines Ville du Havre

Soquence

Suite à l'atelier professionnel des étudiants du master Urbanités du Havre qui s'est tenu en 2018-2019, la ville du Havre souhaite engager avec l'AURH une réflexion prospective urbaine et sociale sur le quartier de Soquence. L'AURH interviendra pour présenter les grandes caractéristiques du quartier, qualifier le patrimoine bâti et définir les enjeux à court et moyen termes pour le quartier.

Caucriauville Nord-Ouest

La Ville du Havre souhaite engager une étude urbaine sur le secteur Nord-ouest de Caucriauville qui sera impacté par le déménagement à moyen terme de l'IUT. Desservi par le tramway, le périmètre est également occupé par deux lycées et une résidence universitaire.

Ville du Havre
Référénts : Tony DANIEL DIT ANDRIEU / Thierry LOCHARD

47

Accompagnement du projet Europan de Port Jérôme sur Seine

Europan est un concours d'idées d'architecture et d'urbanisme suivi de réalisations. Lancé en 1989, il est ouvert à l'échelle européenne et aborde des thématiques diverses et variées.

Tournée autour des villes productives, la 15^e session a choisi Port-Jérôme-sur-Seine comme lieu de réflexion, en particulier le site de l'entrée sud, à l'interface entre la zone industrielle et la ville.

L'AURH accompagnera la commune et les équipes lauréates dans le processus de projet afin d'aider à l'émergence d'un projet de qualité capable de « réconcilier » urbain et industrie et de passer d'une économie linéaire à une économie circulaire.

Ville de Port-Jérôme-sur-Seine

Référent : Tony DANIEL DIT ANDRIEU



AXE

3.

Fédérer et innover
pour rendre
plus attractifs
nos territoires

À différentes échelles et à travers des programmes innovants, l'AURH contribue à la singularité de son territoire d'intervention pour le rendre plus innovant et compétitif et participe ainsi à son attractivité : anticiper les tendances économiques et environnementales de la Vallée de la Seine, contribuer au rayonnement du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, asseoir les ambitions numériques de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

La notion de programme mutualisé porte la force du réseau d'acteurs et de partenaires concernés par les actions de l'agence. L'animation de ce réseau est au cœur des métiers de l'AURH. Elle s'exprime par l'implication de l'agence à différentes échelles :

- » séquanienne, en lien avec les agences d'urbanisme, les Régions et l'État ;
- » à l'échelle du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine par l'accompagnement dans la mise en œuvre de ses actions ;
- » à l'échelle de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole avec notamment l'animation du conseil de développement.

Ce troisième axe permet de fédérer l'ensemble de ses membres autour d'actions de valorisation et d'attractivité de notre territoire.

VALLÉE DE LA SEINE

48

Enjeux et perspectives Vallée de la Seine

L'AURH et les agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine se sont mobilisées dans le cadre du contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) 2015-2020. En 2021, elles contribueront aux réflexions sur le contenu et les modalités du prochain CPIER. Pour ce faire, elles animent des démarches enjeux/perspectives sur des sujets majeurs de la Vallée de la Seine : tourisme, alimentation, mobilités, matériaux biosourcés, foncier économique et logistique à l'aune de la sobriété foncière... autant de sujets susceptibles d'être déclinés dans le prochain programme.

Vallée de la Seine

Référents : Simon DU MOULIN / Alix GUILLEMETTE

49

Connaissance des paysages de la vallée de la Seine

Dans le cadre du CPIER (fiche-action 1.3), l'AURH poursuit son partenariat avec l'école nationale supérieure de paysage autour de la mise en connaissance et de la valorisation des paysages de la Vallée de la Seine, du développement d'une culture commune du paysage et de la démonstration de sa plus-value pour les territoires.

Cette dernière année du CPIER sera marquée par :

- 】 la diffusion de deux outils de sensibilisation : la représentation graphique des paysages de la vallée de la Seine de demain et l'ouvrage collectif sur les paysages séquanais *Plus grand que la Seine. Acteurs en réseau, paysages en projets*.
- 】 L'exposition itinérante « Caravane des paysages ».

Vallée de la Seine

Référente : Alexia FESQUET

50

Réseau des agences d'urbanisme normandes

Les agences d'urbanisme normandes se mobilisent depuis de nombreuses années auprès de la Région Normandie sur des sujets d'intérêt régional. La planification, notamment la déclinaison du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, la mobilité et la gestion économe de l'espace seront au cœur des actions communes en 2021.

Région Normandie

Référent : Simon DU MOULIN



ESTUAIRE DE LA SEINE

51

Étude alimentaire et stratégie prospective Assistance à maîtrise d'ouvrage

L'agriculture du territoire du Pôle métropolitain est un atout important. Les modes de consommations plébiscités par les habitants (circuits courts etc.), les objectifs de la loi Egalim dans la restauration collective ainsi que les politiques alimentaires menées par les collectivités sont des opportunités pour dynamiser l'ensemble de l'économie agricole du territoire.

Le Pôle métropolitain souhaite proposer des actions stratégiques communes pour favoriser les synergies en s'appuyant sur les complémentarités agricoles des territoires. Trois axes déterminants ont été identifiés : le foncier agricole, l'évolution des pratiques agricoles, la formation agricole et l'installation.

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
Référénte : Alix GUILLEMETTE

52

Analyse croisée des PCAET, actions et stratégies sur la thématique Energie

Une majorité des territoires adhérents au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine se sont engagés dans l'élaboration d'un plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Cet outil de planification vise l'atténuation du changement climatique, le développement des énergies renouvelables et la maîtrise de la consommation d'énergie à travers un plan d'actions précis. Par ailleurs, l'Estuaire de la Seine développe des projets et un savoir-faire en matière d'énergie décarbonée.

L'AURH accompagnera le Pôle métropolitain dans l'analyse croisée de ces PCAET, actions et stratégies sur la thématique Energie afin d'identifier les dénominateurs communs à l'échelle de l'Estuaire et de rendre visible cette spécificité et cette ambition.

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
Référénts : Frédéric BEZET / Alix GUILLEMETTE
Mission nouvelle

53

Études et bonnes pratiques tiers-lieux de demain et projet d'expérimentation Assistance à maîtrise d'ouvrage

Les tiers-lieux représentent une nouvelle manière de travailler plus collaborative. Plus qu'une réponse au besoin de nouveaux bureaux, ils sont le lieu privilégié de l'innovation, du partage, de la convivialité, du « faire ensemble », du lien social. Ils se sont développés de manière très disparate sur l'Estuaire de la Seine, généralement en lien avec le déploiement du numérique. Chaque lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, sa communauté...

L'AURH accompagnera le PMES dans l'état des lieux de ces structures sur le territoire de l'Estuaire de la Seine. Les bonnes pratiques seront analysées afin d'identifier les critères de réussite de ces tiers lieux ; critères susceptibles de générer un projet d'expérimentation.

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
Référénts : Frédéric BEZET / Jean-François MARY
Mission nouvelle

54

Étude Estuaire, territoire cyclable Assistance à maîtrise d'ouvrage

Pour accompagner le développement du tourisme et les pratiques alternatives à la voiture, le territoire du Pôle métropolitain, avec l'appui des Départements, se dote progressivement d'un maillage vélo qui reste encore à compléter et à harmoniser pour permettre les continuités et améliorer la sécurité des parcours.

En lien avec chacune des intercommunalités adhérentes au Pôle, l'AURH réalisera un schéma vélo d'ensemble à l'échelle de l'Estuaire ainsi qu'un calendrier d'aménagement global. L'agence se fera également le relais de l'état d'avancement des grands itinéraires cyclables : la Vélomaritime EV4 et la Seine à Vélo.

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
Référént : Thierry LOCHARD

55**Étude Estuaire, territoire des mobilités alternatives/décarbonées - Assistance à maîtrise d'ouvrage**

Le Pôle métropolitain souhaite engager une étude sur la mobilité décarbonée (GNV, hydrogène, électrique) à l'échelle de l'estuaire : besoins, attentes, enjeux, perspectives. La mobilité électrique sera traitée en priorité. L'AURH réalisera une première approche (état des lieux et enjeux, coordination des actions entre intercommunalités) qui pourra être complétée par une étude technique externe lors de la phase projet et recommandations.

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
Réfèrent : Thierry LOCHARD
Mission nouvelle

56**Étude Esthétisation de l'estuaire, tourisme, paysages et biodiversité Assistance à maîtrise d'ouvrage**

L'estuaire de la Seine possède plusieurs singularités qui lui confère une diversité de paysages entre bocage et falaise, sable et galets. En partenariat avec le Pôle métropolitain Rouen Seine Eure, le PMES souhaite valoriser une identité commune de l'estuaire de la Seine.

Cette première année de réflexions sera l'occasion de proposer une nouvelle manière de voir et de donner à voir les paysages du Pôle métropolitain. Une attention particulière sera portée aux sites méconnus afin de diversifier et d'étendre les circuits touristiques de l'arrière-pays, dévoilant ainsi la campagne et les reliefs normands.

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
Référentes : Émilie LEBRUN / Alexia FESQUET
Mission nouvelle



©Adobe Stock

57**Évènement cyclable grand public à l'échelle de l'estuaire de la Seine Assistance à maîtrise d'ouvrage**

Le territoire du Pôle métropolitain est traversé par de nombreuses véloroutes, dont l'itinéraire européen la Vélomaritime® et l'itinéraire national la Seine à Vélo® complété par des parcours départementaux et des boucles locales. Plusieurs intercommunalités membres ont pour projet de créer de nouveaux itinéraires aussi bien à destination des habitants que des touristes.

Le Pôle métropolitain, avec l'appui de l'AURH, développera en 2021 le premier évènement cyclable estuarien pour promouvoir l'estuaire en tant que destination vélo mais aussi la pratique du cyclotourisme auprès des habitants de l'estuaire dans une démarche de locatourisme.

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
Référents : Émilie LEBRUN / Thierry LOCHARD
Mission nouvelle

58**Réseau Open Data**

Le groupe de travail OpenData du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, actif depuis cinq ans, a permis à l'ensemble des intercommunalités adhérentes au Pôle de respecter l'obligation légale de libération de la donnée et d'aller au-delà en se fédérant autour d'actions communes.

L'ambition du groupe de travail pour 2021 est de passer de la libération de la donnée à sa valorisation et à sa mise en visibilité. Quatre axes de travail vont guider les actions du groupe : travailler étroitement avec les autres groupes de travail du pôle, consolider et homogénéiser des jeux de données profitables à tous les adhérents du pôle, mieux valoriser et faire connaître la plus-value du pôle sur le sujet de l'OpenData et poursuivre le « service » à l'attention des collectivités.

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine
Réfèrent : Jean-François MARY

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

59

Animation du conseil de développement Le Havre Seine Métropole

Le conseil de développement (Codev) de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a été mis en place début 2020. L'AURH assure l'animation d'ensemble auprès de sa Présidente et ses membres.

À travers quatre groupes de travail (cadre de vie, attractivité tourisme, transformations économiques et numérique, enseignement supérieur et campus), le Codev a identifié en 2020 les atouts et les fragilités du territoire révélés par la crise sanitaire pour déterminer les enjeux de résilience. L'AURH accompagnera, au premier trimestre, la synthèse des travaux et la présentation aux élus de la Communauté urbaine.

L'AURH poursuivra sa mission d'animation en 2021 afin d'aider le Codev dans ses formulations d'avis sur les documents prospectifs et de planification de la Communauté urbaine.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Réfèrent : Simon DU MOULIN

60

Suivi et évaluation Le Havre Smart Port City

Lauréat du programme d'investissements d'avenir « Territoires d'Innovation », Le Havre Smart Port City, porté par la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, engage le territoire dans un grand plan d'investissements publics et privés de 222 millions d'euros.

Smart Port City a pour objectif de consolider la place du territoire comme un port de rang mondial, au bénéfice du territoire de la vallée de la Seine tout entier, grâce à une relation ville-port réinventée autour des défis du XXI^e siècle.

L'observatoire Le Havre Smart Port City, confié à l'AURH, assure la démarche d'évaluation du projet. Après avoir élaboré la méthode d'évaluation globale du projet et de ses actions en 2020, cette année permettra de poursuivre le travail engagé, de stabiliser les indicateurs d'évaluation et de fournir de premiers éléments de suivi et d'analyse.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Référente : Aurélie SOULIER

61

Déploiement de la toile des formations

La toile des formations est un outil qui représente de manière visuelle les liens existants entre les mondes étudiants et professionnels. Cette visualisation dynamique, basée sur l'outil e-toile[®] développé par l'AURH, permet de naviguer entre les différents établissements du campus et d'apprécier les débouchés professionnels correspondants.

Pour l'année 2021, l'AURH accompagnera Le Havre Seine Métropole dans la présentation et la mise en place de cet outil auprès des établissements du campus.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Réfèrent : Tony DANIEL DIT ANDRIEU

62

Vers un schéma directeur des usages du numérique

Le territoire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole étant majoritairement couvert par l'infrastructure numérique, les nouveaux enjeux du numérique se construisent désormais autour des usages et des services, notamment en lien avec l'arrivée de la technologie 5G, des objets connectés, de nouveaux acteurs, ainsi que du projet Le Havre Smart Port City.

Après un benchmark des pratiques des autres territoires et agences d'urbanisme, il s'agira de déterminer les usages possibles, mais aussi nécessaires, pour la Communauté urbaine, tout en tenant compte des impacts sociaux et environnementaux que cela implique. Résilience et participation doivent être les maîtres mots pour assurer l'efficacité et l'efficacé de cette démarche.

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
Réfèrents : Valentin TAPIN / Frédéric BEZET
Mission nouvelle

4.

L'AURH en 2021

Chaque année, le programme de travail est défini avec les partenaires adhérents réunis en conseil d'administration et assemblée générale.

Les missions sont conduites sous la direction de Simon du Moulin de Labarthète, directeur général.

Elles sont menées en mode projet, associant les domaines d'expertise de chacun : planification, stratégie urbaine, urbanisme, mobilités, paysage, habitat, démographie, environnement, tourisme, cartographie...

UNE ÉQUIPE ET DES EXPERTISES AU SERVICE DU TERRITOIRE

Simon DU MOULIN DE LABARTHÈTE
Directeur général

Frédéric BEZET
Directeur des études

Sophie CAHIERRE
Cartographe - Géomaticienne

Sophie CAPITAINE
Référente cartographie et analyse des données

Céline CARRIER
Infographiste

Tony DANIEL DIT ANDRIEU
Architecte - Référent projets urbains

Wendy DÉCHAMPS
Assistante de la direction générale

Virginie DELAMARE
Chargée de gestion comptable et financière

Alexia FESQUET
Assistante d'études - développement durable

Brigitte FORESTIER
Secrétaire générale

Alix GAY
Responsable communication

Alix GUILLEMETTE
Écologue - Référente développement durable

Élodie HAMEL
Référente information et réseaux sociaux

Émilie LEBRUN
Référente tourisme et attractivité

Antoine LENORMAND
Référent planification

Thierry LOCHARD
Urbaniste - Référent mobilités et projets urbains

Jean-François MARY
Référent données et système d'information géographique

Mathilde MUS
Géographe - Référente données et territoires

Christine ROUSSEL
Assistante administrative

Aurélie SOULIER
Référente dynamiques sociales et modes de vie

Valentin TAPIN
Assistant d'études



L'Agence

» 50 ans d'expérience

» 80 adhérents

» 21 collaborateurs



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AURH

】 Collectivités

EPCI

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole*

Caux Seine agglo*

Communauté de communes Coeur Côte Fleurie*

Agglomération Fécamp Caux Littoral*

Communauté d'agglomération Lisieux - Normandie*

Communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle*

Communauté de communes du pays de Honfleur-Beuzeville

Communauté de communes Roumois Seine

Communauté de communes Yvetot Normandie

Syndicat mixte du Pays des Hautes Falaises*

Communes

Le Havre*, Beuzeville, Cauville, Deauville, Épouville, Épretot, Étainhus, Fontaine-la-Mallet, Fontenay, Gainneville, Gommerville, Gonfreville-l'Orcher, Graimbouville, Harfleur, La Cerlangue, La Remuée, Les Trois Pierres, Lisieux, Manéglise, Mannevillette, Montivilliers, Notre-Dame-du-Bec, Octeville-sur-Mer, Oudalle, Pont-Audemer, Rogerville, Rolleville, Sainneville-sur-Seine, Sainte-Adresse, Saint-Aubin-Routot, Saint-Gilles-de-la-Neuville, Saint-Laurent-de-Brévedent, Saint-Martin-du-Manoir, Saint-Romain-de-Colbosc, Saint-Vigor-d'Ymonville, Saint-Vincent-Cramesnil, Sandouville

】 État et ses représentants

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Normandie*

Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de la Seine-Maritime*

Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de l'Eure*

Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Calvados*

Membre de droit

Préfet de Normandie ou son représentant*

Membres avec voix consultatives

Directrice régionale des finances publiques de Normandie*

Secrétaire général aux Affaires régionales (SGAR) de Normandie*

】 Régions et départements

Région Normandie*

Département de l'Eure*

】 Chambres consulaires

Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire*

Chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime

Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

】 Autres membres

Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine*

HAROPA - Port du Havre*

HAROPA - Port de Rouen*

Logistique Seine-Normandie*

Établissement public foncier de Normandie (EPFN)*

Agence régionale de la Santé de Normandie

Alcéane

Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de Seine-Maritime

Direction régionale des Affaires culturelles de Normandie

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie

Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Normandie

École nationale supérieure du paysage Versailles-Marseille

Groupe hospitalier du Havre

INSEE Normandie

Institut du droit international des transports

Maison de l'architecture de Normandie

Parc naturel régional des boucles de la Seine normande

Port Center

Rectorat de l'Académie de Rouen Région Académique Normandie

Synerzip-LH

Université du Havre

*Les membres de l'assemblée générale indiqués par une * constituent le conseil d'administration de l'Agence*

RÉCAPITULATIF DES ACTIONS 2021

» [Axe 1] Observer et diffuser la connaissance pour animer la prospective et les politiques publiques

Consolidation des ressources

- [1] Gestion de la donnée
- [2] Gestion de l'information géographique et cartographique

Observation et prospective

- [3] Portraits de territoire des intercommunalités de l'Estuaire de la Seine
- [4] Observatoire du logement et de l'habitat
- [5] Observatoire de l'immobilier d'entreprise
- [6] Cahiers de la mobilité
- [7] Observatoire des loyers
- [8] Observatoire Politique de la ville
- [9] Observatoire Le Havre Ensemble
- [10] Portraits statistiques des quartiers de la Ville du Havre
- [11] Déclinaisons de l'étude démographique INSEE / AURH
- [12] Étude du phénomène Airbnb dans l'Estuaire de la Seine
- [13] Alcéane - Mission d'accompagnement pour développer un système d'information géographique métier
- [14] Vallée de la Seine – Dispositif d'observation, d'études et de prospective
- [15] Vallée de la Seine - Cartographie des grands projets

Information - Formation - Communication

- [16] Veille et ressources documentaires
- [17] Site internet et réseaux sociaux
- [18] Suivi projet professionnel étudiants Urbanité
- [19] Découverte urbaine et architecturale de l'interface ville-port du Havre
- [20] Communication du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

» [Axe 2] Développer des stratégies urbaines et territoriales pour aménager nos territoires

Études stratégiques

- [21] Définition de la stratégie foncière et la gestion économe de l'espace - AMO
- [22] Élaboration du plan vélo - AMO
- [23] Élaboration de la stratégie Nature et Biodiversité - AMO
- [24] Accompagnement pour la mise en œuvre d'un plan Paysage
- [25] Portrait commercial du territoire Le Havre Seine Métropole
- [26] Portrait touristique du territoire Le Havre Seine Métropole
- [27] Cahier de recommandations PPRL
- [28] Opération Grand Site Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre

Documents d'urbanisme

- [29] Élaboration du PLUi Le Havre Seine Métropole – Année 1/5
- [30] Évolution du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire : volet littoral de la loi ELAN
- [31] Accompagnement de l'élaboration du PLH Le Havre Seine Métropole
- [32] Élaboration du plan de mobilité - AMO

[33] Élaboration du PCAET Le Havre Seine Métropole - AMO

[34] Élaboration du RLPi Le Havre Seine Métropole - AMO

[35] Élaboration du RLPi Fécamp Caux Littoral

[36] Évolutions du PLUi Fécamp Caux Littoral

[37] Anticipation des évolutions des documents d'urbanisme de la Pointe de Caux

Études urbaines et territoriales

- [38] Accompagnement du projet du cœur métropolitain
- [39] Valorisation de l'interface ville/port : accompagnement des études Quartier Sud
- [40] Maîtrise du développement urbain dans la Vallée de la Seine - AMO
- [41] Soutien technique opérationnel aux collectivités
- [42] Programme opérationnel régional : aide aux financements des projets communautaires
- [43] Assistance projets urbains - AMI Petites Villes de demain
- [44] Assistance projets urbains - Vallée de la Lézarde
- [45] Accompagnement à l'analyse des offres des concours de maîtrise d'œuvre
- [46] Études urbaines Ville du Havre
- [47] Accompagnement du projet European de Port Jérôme sur Seine

» [Axe 3] Fédérer et innover pour rendre plus attractifs nos territoires

Vallée de la Seine

- [47] Enjeux et perspectives Vallée de la Seine
- [49] Connaissance des paysages de la vallée de la Seine
- [50] Réseau des agences d'urbanisme normandes

Estuaire de la Seine

- [51] Étude alimentaire et stratégie prospective - AMO
- [52] Analyse croisée des PCAET, actions et stratégies sur la thématique Énergie
- [53] Études et bonnes pratiques tiers-lieux de demain et projet d'expérimentation - AMO
- [54] Étude Estuaire, territoire cyclable - AMO
- [55] Étude Estuaire, territoire des mobilités alternatives /décarbonées - AMO
- [56] Étude Esthétisation de l'estuaire, tourisme, paysages et biodiversité - AMO
- [57] Évènement cyclable grand public à l'échelle de l'estuaire de la Seine - AMO
- [58] Réseau Open Data

Le Havre Seine Métropole

- [59] Animation du conseil de développement Le Havre Seine Métropole
- [60] Suivi et évaluation Le Havre Smart Port City
- [61] Déploiement de la toile des formations
- [62] Vers un schéma directeur des usages du numérique



[CC-AGa - PA_87 - 03.2021 - Imprimerie : Acat - Le Havre]

Édition et réalisation AURH

Agence d'urbanisme
Le Havre -
Estuaire de la Seine

4 quai Guillaume Le Testu
76063 Le Havre cedex
aurh@aurh.fr

aurh.fr
[02 35 42 17 88]

